

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Samedi 15 Juin et Dimanche 16 juin 2013  
À Paris

**Dispositif sur les cartels de la pratique et d'adresse**

*Retour à l'assemblée de l'échange entre les membres du dernier Cartel d'adresse, du nouveau et du Conseil.*

*Présentation Claude Masclef et Jean-Michel Darchy*

*C'est Jean-Michel Darchy, co-coordonnant des dispositifs sur la passe et sur la pratique avec Claude Masclef, qui a ouvert le débat avec le texte qui suit :*

**Transmission/Transe-Mission**

*Si on note l'écart introductif entre la phrase de Lacan qui inaugure l'acte de fondation du 21 juin 1964 de l'AFP : "Je fonde-aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique-l'AFP...", et celle qui ouvre la proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école, précédée en guise d'exergue de la mise en garde suivante : "Avant de la lire, je souligne qu'il faut l'entendre sur le fond de ma lecture à faire ou à refaire, de mon article Situation de la psychanalyse et formation du psychanalyste en 1956 "(Jacques Lacan, pages 459 à 486 des ECRITS, le Seuil, 1966), on peut trouver matière à mettre en perspective historique, les difficultés actuelles des Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne à maintenir leur plein régime et à se tenir à la hauteur des dispositifs dont ils se sont statutairement dotés, pour assumer et assurer un mode de transmission, qui puisse au minimum garantir l'assentiment à la psychanalyse.*

*En 1967, Lacan soucieux de maintenir l'écart entre la psychanalyse et le psychanalyste écrivait, déjà et encore : "Il va s'agir de structures assurées dans la psychanalyse et de garantir leur effectuation chez le psychanalyste. Ceci s'offre à notre école, après durée suffisante d'organes ébauchés sur les principes limitatifs. Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement. Il est vrai que de là apparaît la solution du problème de la société psychanalytique. Laquelle se trouve dans la distinction de la hiérarchie et du gradus."*

*Puis plus loin : "Le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même" ...."Ceci n'exclut pas que l'école garantisse qu'un analyste relève de sa formation. Elle le peut de son chef. Et l'analyse, peut vouloir cette garantie, ce qui dès lors ne peut qu'aller au-delà: devenir responsable du progrès de l'école, devenir psychanalyste de son expérience même"*

*En nous excusant d'abuser ici de la citation, comment faire passer ça autrement, ce qui est non seulement intéressant mais pertinent et résistant au passage du temps et des temps, c'est dans la progression même du travail du texte, ici cité, du texte au travail, le fait de noter le passage dans l'usage des termes de "la psychanalyse" au "psychanalyste" pour terminer par "l'analyse", entification de l'analyse donc. Les conclusions sont hypostasiées, en posant de facto la fonction de l'analyste comme indémontrable, indécidable sauf dans ce qu'elle produit à terme. Seul, le fonctionnement, l'analyse en acte fait foi, de son effectuation même.*

*D'un seul coup, d'un seul se trouvent balayés les arguments d'enseignement, de gradus, de hiérarchie et dans le même mouvement l'espace analytique se trouve lié au temps, non chronologique, constituant et constitué de l'effectuation des cures comme le seul critère d'existence d'un lieu improbable que constituerait une "société d'analystes".*

*Pour Lacan écrivant ce texte, pensant nécessairement, là, de par le mouvement de l'écriture, contre l'ultra mondanité hyper-médiatisée, à l'époque et après, de l'effet Lacan dans la culture, les médias et l'université.*

*Ce qui est implicite à ce texte, conséquence de l'effet de la mise en jeu de la Règle Fondamentale au-delà du Maître du discours psychanalytique dans tous ses états, c'est qu'il ne reste de **l'analyse** que son reste qui de par son effectuation "fasse loi".*

*D'autres textes, de la même période, malgré le gongorisme de Lacan, maintiennent la continuité de ce fil que nous n'avons jamais lâché aux CCAF.*

*Un passage de la Lettre de dissolution de l'AFP, datée de Guitrancourt le 5/01/1980, en élargit les conséquences, au-delà des critiques circonstancielles et contingentes qui peuvent toujours être produites en contrepoint. Le contrepoint n'élude, en rien, leur tranchant : "L'internationale, puisque c'est son nom, se réduit au symptôme qu'elle est, de ce que Freud en attendait. Mais ce n'est pas cela qui fait poids. C'est l'Eglise, la vraie qui soutient le marxisme de ce qu'il lui redonne sang nouveau, d'un sens renouvelé. Pourquoi pas la psychanalyse quand elle vire au sens?"..... Plus loin : "La stabilité de la religion vient de ce que le sens est toujours religieux etc."*

*Lacan s'explique alors pour son obstination pour les mathèmes, conséquence d'un athéisme radical qui dit-il : "n'empêche rien, mais témoigne de ce qu'il faudrait pour, l'analyste, le mettre ou pas dans sa fonction".*

*Il en appelle alors à une "contre expérience" de l'AFP, contre expérience qui compense, ses points de butée. "L'Autre manque", résonne sur un mode très actuel, avec "le malaise" aux CCAF et la défection de la contre expérience des dispositifs, comme seule raison de notre existence et de notre fonctionnement. Rappelons qu'actuellement nous n'avons plus en cours que deux cartels de pratique depuis le dernier tirage au sort.*

*La citation suivante souligne et précise, le terme d'absence et son homophonie avec son écriture comme "ab-sens" (loin du sens) : "Je suis dans le travail de l'inconscient, ce qu'il me démontre, c'est qu'il n'y a de vérité à répondre du malaise que particulière à chacun de ceux que j'appelle parlêtres. Il n'y a pas là d'impasse commune, car rien ne permet de présumer que tous confluent. L'usage de l'Un (il s'agit de l'Un formé à l'usage, Ndlr) que nous ne trouvons que dans le signifiant ne fonde nullement l'unité du réel, sauf à nous fournir l'image du grain de sable".*

*Donc là où "ça coince", là où le sens s'absente, où le "caillou blanc" fait défaut sur le sentier, là où Rimbaud écrit (Poésies, Ma Bohème) :*

*"Mon unique culotte avait un large trou.  
-Petit-Poucet rêveur, j'égrenais dans ma couse  
Des rimes. Mon auberge était à la Grande Ourse.  
-Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou"*

#### *Axiomatization*

*Ce "grain de sable", souvent cité, dans le dernier livre de notre collègue Éric Didier, fonde à la fois, le mathème inaugural du transfert qui permet de requérir l'appel du sujet, en liant par assignation de l'analyste, à sa place, la demande et le désir, par une adresse, celle de l'analyste comme "sujet supposé savoir." C'est bien là, que gît dans le Réel, la "lettre" du transfert, qui progressivement va permettre de différencier l'adresse du destinataire, toujours SDF, sous domination du fantasme. Un Autre auquel on croit mais qui n'existe pas. Trouver un analyste, en ce sens, d'ab-sens, c'est trouver quelqu'un capable de soutenir cette position impossible de l'analyste, pour que l'analyse puisse s'effectuer. C'est trouver quelqu'un en capacité de permettre, sans y faire obstacle ou issue imaginaire identificatoire d'une identification à l'analyste, qui puisse l'y conduire. C'est ce qui permet une effectuation propre à chacun de son analyse : être conduit à cette question existentielle : "y a-t-il quelqu'un pour m'entendre?" Apprendre ça de l'Autre, au-delà de la personne de l'analyste, la vérité à laquelle il prête ses traits mouvants s'avance masquée*

*C'est là que gît l'axiome, qui va permettre, à chaque fois, une issue singulière, une scène, sa répétition et l'issue. Conduire une analyse jusqu'à ce point c'est éprouver cette ab-sens, ce qui fait "signe" c'est ce qui enferme à l'extérieur le savoir.*

*C'est donc l'énonciation, de l'énonciation seule, que surgit "le grain de sable", constituant le seul appui nécessaire pour "asseoir", une position, celle de l'analyste (différente de l'assise du psychanalyste), dans un rapport d'isomorphisme à l'a-structure de l'inconscient. L'expression rabâchée de Lacan de l'inconscient "structuré comme un langage" y trouve toute sa dimension et sa portée éthique.*

*C'est du constat d'échec de l'attente de Lacan vis à vis du "fonctionnement" qu'advient la dissolution de son école en 80. Ce procès d'historicisation, réactualisant constamment l'oubli de la*

*cause efficiente qui donne sa raison à l'analyse freudienne, est important par rapport à l'émergence, dans la diaspora et la balkanisation lacanienne suite à la dissolution de 80. Les CCAF furent fondés après la fondation de la cause freudienne en 80 et les forums de janvier et mars 81 en 83, en réaction pour maintenir un lien fondé sur les seuls dispositifs de travail, inventés par Lacan, les cartels et la passe.*

*Ce qui au moment où nous sommes (cartels de pratique réduits à deux) nous interroge, plus de trente ans après, sur cet écart entre "les personnes" et "le fonctionnement".*

*Aux CCAF, cet écart s'est avéré heuristique, puisque nous ne parlons que d'analyse et d'analyste. Les modalités mêmes de la transmission au-delà des personnes, sans école, ont toujours été mises en œuvre depuis 1990.*

*Les journées sur la Passe intitulées : "Une Passe sans école mais pas sans adresse " en témoignent. Si de l'inconscient "l'analyste en est aussi, l'adresse", c'est souligner tout aussi bien qu'il ne l'incarne pas.*

*Les réglementations actuelles et celles à redouter encore plus dans notre champ insistent, pour éradiquer cet écart entre l'adresse et le destinataire et l'administrer. Il est, à mon sens, de toute première instance, de maintenir nos dispositifs quoiqu'il puisse nous en coûter, pour que ce mode de transmission qui ne peut s'effectuer que dans "le fonctionnement", dont il n'est possible, nous avons l'expérience de la difficulté d'en témoigner, ne disparaisse pas avec nous . C'est ce qui reste de vie à la psychanalyse, en acte, ne finissons pas au musée. Résistons à l'a-chose politique et sachons garder, une ligne, pour ce "point hors-ligne" requis pour la transmission toujours singulière de l'analyse. Quant au socius-psychanalyticus c'est une toute autre histoire.*

Après l'introduction de Jean-Michel, les participants à la réunion du samedi soir ont demandé à Éric Didier d'en transmettre quelque chose en plénière.

Éric Didier souligne que ce travail a été un tissage qu'aucun d'entre nous seul n'aurait pu faire. On observe la violence qui règne dans les cartels, violence qui n'existait pas il y a 10 ans. Ce n'est pas qu'une histoire d'usure du désir ou de fatigue, il s'est agi, à l'insu de tous, d'un retournement du désir d'analyste en désir de destruction du protocole. Il n'y a plus de cadre et cela permet que se déploie la jouissance : c'est l'envers de la psychanalyse (ou l'inverse ? note de script).

Par exemple, les mails, est-ce des paroles ou des écrits ? On peut écrire par mail ce qu'on ne dirait pas avec la parole. La parole doit être *de* et *en* cartel. Le deux à deux est un passage à l'acte.

Dans certaines situations où il s'est agi d'un « c'est lui ou moi », les autres ne sont pas intervenus, rien n'a été dit à « l'analyste » qui a dit ça. Là se pose la question des préliminaires et une proposition : il faut des préliminaires au moment du tirage au sort, le début d'un cartel nécessite l'accord de tous les participants, cela permet leur engagement et cela permet de pouvoir tenir parole.

On aura pu identifier dans cet échange, la disparition de la lenteur ; la suppression des six mois de temps après la dissolution des cartels de la pratique empêche de s'engager dans une autre histoire. Nous devons ré-instaurer ce rythme, c'est nécessaire pour pouvoir dire « oui ». C'est le modèle de la cure. Or, nous avons cessé de poser un début, un déroulement et une fin. Il est nécessaire de pouvoir reconnaître son existence dans un cartel par rapport au protocole. De plus, il y a eu accélération du retour du cartel d'adresse. La jouissance de la destruction est une proposition d'inceste.

Luc Diaz répond d'abord à Éric qui venait de soulever la question de savoir si le coordonnant de la passe ne devrait pas avoir l'expérience d'avoir occupé antérieurement une place dans le dispositif. Si la question se pose dans l'esprit peut-être, dans la lettre, nos statuts et plus particulièrement notre article 7-1-a, ne le stipulent que pour seulement au moins 5 des 7 membres du Jury.

Luc repose, ensuite, la question de savoir si les mails sont des paroles ou des écrits, et si l'on peut y donner sa parole, hors de toute présence des corps, sans parler de la poignée de mains qui traditionnellement scelle les paroles données. Il soutient la proposition qui a émergé lors de la réunion du samedi soir, à savoir, qu'un temps institutionnel soit (p)réservé après chaque tirage au sort des cartels de la pratique, pour que les nouveaux cartels tirés au sort prennent le temps sur une demi-

journée au moins de se rencontrer et de convenir de leur parole, avant de (se) la donner. Si cela lui semble nécessaire en ce qui concerne la violence en acte(s) dans ce dispositif, cela ne peut être qu'insuffisant pour la violence même, et pour le dispositif lui-même, puisque cela laisse toujours en plan d'autres questions, dont principalement celle de l'usure...

Michèle Skierkowski dit combien elle a été frappée d'emblée par la mise en scène dans la réunion de samedi de ce qui s'est passé dans certains Cartels de la Pratique.

Bertrand Phésans insiste sur le point de vue institutionnel : respect pour nos protocoles ! Dit aussi que travailler avec les mêmes, cela peut aussi être agréable, que le travail en cartel par mail est possible mais pas deux à deux, que le point fondamental des cartels est la parole, avec obligation de se parler d'égal à égal.

Jean-Michel Darchy rappelle qu'Éric Didier a rappelé que les Cartels se sont fondés sur la question de la haine.

Christophe Amestoy : la peur de la désaffection des membres (alors qu'en fait le nombre des membres reste stable) a peut-être participé à cette précipitation. Chez les Francs-Maçons, on doit attendre un an avant d'avoir le droit de parler. La présence des membres pendant le tirage au sort semble nécessaire.

Éric : Présence et absence, si on n'est pas là, on ne peut pas être tiré au sort. Dans les situations évoquées, c'est l'absent qui a fait la loi : on annule un rendez-vous parce que quelqu'un n'est pas là et celui qui vient, parfois de loin, doit repartir. L'analyse prend du temps, on ne va pas nier cela. On va arrêter de détruire ce dispositif.

Albert Maître : La sauvagerie dont nous parlons s'entend dans la façon de prendre la parole.

Guy Ciblac : Le changement de temps a été initié (voté) par l'institution sur proposition d'un. Idem pour le temps des retours des jurys de passe. Ce qui ressurgit, c'est que les gens ont cédé sur le rythme et la séquence dans leur pratique (le passage de 3 à 2 séances hebdomadaires par exemple). Cela a entraîné des modifications et peut-être une haine de ce que l'on a alors été conduit à faire ? L'analyse est-elle aussi facile à instaurer qu'il semble ?

Dominique Lallier-Moreau est revenue quant à elle sur l'usure : Qu'est-ce qu'être membre de cette association ? Faudrait-il renouveler sa demande tous les 5 ans ? La question du temps, c'est la question des générations et de la transmission, avec la peur de la disparition.

Delphine De Roux-Holtzer se souvient de la violence de sa première inscription dans le dispositif, quand son nom inscrit au tableau après avoir été tiré au sort, a aussitôt été rayé ! Il faudrait peut-être envisager des lieux et des temps de réunion pour faciliter les réunions des cartels.

Serge Vallon dit qu'il ne s'inscrit plus dans les Cartels de la Pratique depuis qu'il a repéré la dimension surmoïque dans cette inscription. Il y a un lien avec les attaques externes : on entend que nous sommes « dépassés », qu'est-ce que ça nous fait dans notre être, ces attaques ?

Dominique le Vaguerèse : Il semble toujours impossible de parler des rapports de pouvoir, est-ce qu'il n'y aurait pas de père ?

Albert Maître : le dispositif sur la pratique nous a permis de mettre de doigt sur les symptômes institutionnels : la désaffection et la violence, toutes les institutions sont touchées par ça. Nous agissons à notre insu ce qui nous est imposé par le social et un des effets est que nous agissons cela en le transférant sur les collègues. On ne peut compter que sur nous-mêmes et quelques autres !

Anne Jaeger remercie le Bureau, il y a des moments où on peut parler sérieusement. L'absence : absent-pas là, absent-rayé, parce qu'on n'a pas la parole et que ça n'est pas la peine de chercher à la prendre, il y a beaucoup de façons d'être absent.

Estelle Denecé : le temps et la précipitation. Estelle qui a cru entendre à son arrivée aux Cartels, une injonction de production (on perd du temps), revendique le droit de ne pas trouver.

À son tour de prendre la parole, Martine Delaplace s'est levée pour déclarer qu'elle avait le cœur qui battait, et qu'elle mettait sa main dessus. Elle ne souhaitait pas partir avec la sensation dégoûtante de s'être tue sans avoir pris la parole. [Vu les déboires de la prise de notes à la dernière AG, où même les résultats chiffrés des votes, pour l'élection des membres du conseil, par exemple,

n'auraient pas été notés], le conseil aurait décidé de prendre les notes à tour de rôle, et d'animer de même. Hier, elle avait beaucoup animé. Aujourd'hui, elle aurait demandé à Michèle de la faire. Puisque nous en parlions dans le méta cadre du cadre du cadre..., elle devait dire à Éric Didier qu'il avait fait taire Michèle, alors qu'elle interrompait Jean-Michel Darchy, qui n'avait pas encore reçu la parole, et qu'il était en train d'interrompre avant son tour celui qui venait de la recevoir. Il s'agirait là encore de la même chose, du non respect d'un dispositif en l'occurrence, et de la violence que cela générerait. Elle supputait d'autres raisons encore, du genre "genré" peut-être...

Éric a réagi, sans pour autant avoir à son tour reçu la parole, par une interprétation sur la question du temps, pour faire penser et penser faire les choses. Il faisait cette proposition : celle que nous décidions de dissoudre le dispositif sur la pratique en cours, d'arrêter le truc, et que nous procédions à un nouveau tirage au sort, à la prochaine AG, ou plus tard. Il faudrait arrêter la machine à produire des trucs : ouf ! Nous arrêterions un moment ; nous suspendrions, et nous proposerions qu'on reporte un nouveau tirage au sort, afin de revaloriser le protocole. Ça nous ferait de l'effet, si nous décidions cela. Dans le nouveau cartel d'adresse, il y aurait déjà un démissionnaire. Nous ne perdrons rien d'attendre. Il faudrait que cela reste une proposition à soumettre à ceux qui ont été tirés au sort à la dernière AG dans le dispositif sur la pratique, sans leur imposer.

Bertrand Phésans a alors soulevé un problème de forme : nous ne pourrions pas le voter, puisque ce n'était pas inscrit à l'ordre du jour. Et certains absents pourraient avoir envie de participer à un tel vote. Éric l'a coupé pour soutenir qu'une interprétation, si cela en était une, on devrait la faire quand même. Bertrand a poursuivi sur la question de l'absence. Ce qu'il aurait entendu par absence, serait différent de ce qu'aurait dit Éric. Il y aurait des absences qui nous seraient imputables. Nous aurions tous de bonnes raisons, le côté individuel etc..., et puis il y aurait l'autre absence : une absence institutionnelle, où l'institution forcerait cette absence. Il s'est interrogé sur la place qu'aurait ce dispositif pour notre institution. Ce serait maintenant que ça deviendrait choquant ; à l'époque, nous n'aurions rien dit.

Claire Colombier a reçu la parole en commençant par dire que, depuis sa demande de la prendre, elle aurait beaucoup accumulé. Elle a déclaré qu'elle détiendrait le record de l'attente. Elle a témoigné que pour entrer dans le dispositif de la pratique, elle aurait attendu dix-huit mois. Mais cela aurait été aussi un espace pour faire des propositions, d'autres propositions de travail. Aujourd'hui, elle n'est plus dans le dispositif. Elle se serait interrogée, et aurait commencé à écrire une longue liste, actuellement en souffrance. Elle ne saurait pas très bien à qui l'adresser. Il lui faudrait le temps à prendre pour le savoir. Si elle avait besoin d'être entendue, elle ferait appel au bureau, qu'elle remerciait. Elle voulait témoigner de cette expérience qu'aux CCAF l'on pourrait prendre la parole et que cela continuerait comme si l'on n'avait rien dit. Cela pourrait contribuer à nous empêcher d'y prendre la parole. Alors elle accumulerait et elle écrirait. Lui venait un autre fil sur l'articulation de l'individuel et de l'institutionnel, cela serait une question qu'elle aurait commencé à travailler. Certains l'auraient lue. Elle y distinguerait une association, avec un formalisme, d'un collectif où l'on articulerait des singularités.

Anna Jaeger est intervenue après ce qu'avait dit Martine Delaplace. Puisque nous parlions de la haine, dans ce qui se disait, dans ce qui se passait, elle pensait qu'on ne dépasserait pas la haine par la politesse, la gentillesse ou..., ou l'obéissance. Ce serait beaucoup plus profond que ça. Pour reprendre l'exemple de ce matin, elle trouverait nécessaire que Michèle interrompe Jean-Michel et nécessaire qu'Éric interrompe Michèle, nécessaire que de la haine en sorte de l'élaboration. Si l'on empêchait de dire comme cela venait, ce ne serait pas simple, et elle constatait que ça ne fonctionnerait pas actuellement dans l'institution.

Isabelle Dufresnoy a alors voulu faire très très court sur le fonctionnement institutionnel, qui serait non seulement sensible aux cartels des pratiques, mais ailleurs. Il y aurait aussi la présence en AG. Qu'une émotion, voire de la haine puisse passer... Mais il lui semblerait important d'être présent en AG.

Delphine de Roux s'est demandé si on devait reprendre la proposition d'Éric. Si dans le

formalisme, il faudrait une inscription à l'ordre du jour, rien n'empêcherait que les gens ici rassemblés la passent au bureau qui la reposerait à l'association. Nous pourrions imaginer que l'AG ici présente fasse cette proposition de surseoir au fonctionnement du dispositif actuel. Elle ne parlerait pas de vote, pas question de vote, juste de retransmettre quelque chose d'une proposition.

Jean-Christophe Amestoy, qui avait pris la distribution de la parole suite à l'intervention d'Éric à l'égard de Michèle, se l'est alors donnée. Il considérait que pour reprendre cette proposition, et pour faire une sorte de retour de ce moment de ce week-end, il nous faudrait respecter un moment d'attente, et officialiser éventuellement lors d'un vote à la prochaine AG. Si le vote allait dans ce sens, alors nous ferions un nouveau tirage au sort. Pour lui, attendre la prochaine AG de janvier ne serait pas du temps perdu. Il remarquait que le premier mouvement qui aurait attaqué le dispositif, aurait été celui où l'on a fait disparaître le moment festif et débordant du tirage au sort, qui nous aurait entraînés dans un fonctionnement sans rite.

Il soulevait ensuite un second point quant à la politesse. D'après lui, parfois, elle ne suffirait pas. Il rappelait que quand on s'exclut ou qu'on exclut, il y aurait un passage à l'acte qui empêcherait de penser. Or ce serait le clignotant qui devrait nous avertir que quelque chose n'irait pas. Hier, il aurait eu envie d'appeler la personne qui avait démissionné du cartel d'adresse, pour lui dire qu'il nous faut conserver cette clé là aussi. Il concluait en rappelant l'importance des notions de temps.

À ce moment-là, Jean-Michel, croyant avoir reçu la parole, l'a prise, sans que cela ne soit le cas, après certes l'avoir demandée depuis un certain temps, mais sans s'assurer que celui, qui la distribuait, l'ait pris en compte. Albert Maître s'est levé ostensiblement, déclarant en aparté son mécontentement. Puis il est parti.

Serge Vallon, à qui revenait la parole, a commencé par relativiser et son interruption et le départ d'Albert, considérant que ce ne serait pas grave. Jean-Michel revendiquait quant à lui son bon droit. Serge a poursuivi pendant que certains se levaient pour rattraper Albert, avant de se rasseoir, devant un avis plus ou moins général, à ne pas forcément le faire. Serge, après avoir répété que ce ne serait pas grave, est revenu sur un commentaire institutionnel. Il remarquait que l'institutionnel, Lacan l'appelait le fonctionnel, et que d'après lui le fonctionnel serait le plus souvent dysfonctionnel. Tout à l'heure, tout le monde avait rigolé, et nous l'aurions accepté, et là, nous ne supporterions pas un départ...

Cela dit, il a avancé une proposition, qu'il lui semblait n'avoir jamais été faite, pour modifier le dispositif. Ce serait de lui donner une unité de temps et de lieu [et d'action ?]. Par exemple, sur des journées, établies institutionnellement, tous les cartels sur la pratique se réuniraient dans plusieurs salles d'un même lieu. Il pensait que cela serait beaucoup plus supportable, en permettant, entre autres, de pouvoir s'identifier à ce collectif en train de travailler.

Sa proposition, sa petite proposition, ne serait pas seulement de suspendre, mais de repenser le dispositif, voire les dispositifs [y compris celui de la passe ?]. Par exemple, si l'I-AEP arrivait à se refonder, ne pourrions-nous pas envisager que notre dispositif serait d'emblée ouvert, et refonder un nouveau dispositif, dans une unité de temps et de lieu, pour éviter cette dissolution coûteuse au niveau des temps et des lieux.

Martine Lesbats-Aimedieu a déclaré qu'elle se serait toujours trouvée partante ou pas arrivée. Il y aurait des clignotants, les gros mots par exemple, à interpréter institutionnellement. Comment le faire en étant à la fois juge et partie ? Il y aurait des audits possibles, par d'autres institutions peut-être. Pour les nouvelles propositions, il faudrait prendre du temps, a-t-elle conclu, avant de nous informer qu'elle allait aller prendre un thé.

Martine Delaplace nous a posé une petite question. Elle aurait l'impression que pour les mêmes choses, de temps en temps, on les appellerait haine, violence, que l'on qualifierait presque de salubres, et à d'autres moments, on les nommerait barbarie, sauvagerie. D'une chose un peu noble, respectable, nous passerions à l'autre. Elle aurait du mal à différencier. Est-ce qu'empêcher quelqu'un de penser, ce serait une bonne haine, genre ce serait normal ? Serge a répondu en soutenant qu'il ne faudrait pas confondre haine et agressivité. Pour Anne, ce ne serait seulement dans l'après-coup que nous pourrions reconnaître la différence.

Jean-Christophe s'est donné la parole pour reprendre la proposition de Serge. Il distinguait *grosso modo* quatre régions géographiques : Lille, Grenoble, Montpellier et Paris. Il souhaitait que cela ne soit pas toujours uniquement à Paris. Les propos de Martine lui auraient fait écho à ce qu'on s'autoriserait à parler dans une séance à un patient : est-ce que nous adopterions un dogme ? Il soulignait l'importance de cette prise de parole ou de ce silence qui allaient permettre que l'association [libre] continue. Au moment où il disait le mot association, il l'aurait d'ailleurs entendu dans les deux sens du terme. Il regrettait qu'Albert soit parti, parce qu'il considérait que Jean-Michel ne prendrait pas la parole pour l'emboliser. Il se demandait s'il fallait aller jusqu'à la lettre de l'esprit.

Jean-Pierre Holtzer a repris la proposition d'Éric pour nous demander qu'est-ce que nous en faisons. Il a souhaité que nous soyons un peu délicats : les deux cartels de pratique ayant déjà commencé à fonctionner. En ce qui concerne la régionalisation du dispositif, cela aurait déjà été fait et ça aurait vite coïncé dans le fait de se retrouver tout le temps toujours les mêmes, déjà dans d'autres cadres en plus du dispositif sur la pratique. Quand il était venu aux Cartels, c'est que déjà là où il était, cela ne lui aurait plus suffi. Par ailleurs, la proposition de Serge, que les cartels ne fonctionnent que lors de temps institutionnels, ne lui plairait pas. Il a soutenu que ce serait à chaque cartel de décider de son fonctionnement. Il aurait vécu plein de formules, et n'en aurait pas trouvé une mieux ou moins bien qu'une autre. Pour lui, il y aurait une liberté à laisser, une fois que les gens se seraient rencontrés. Serge a ponctué, sans avoir la parole, que sa proposition n'aurait jamais été essayée.

Éric s'est déclaré n'être pas prêt à partir. Pour lui, la haine, ce serait de la dynamite. Nous ne pourrions pas la manier comme ça. Les nazis nous auraient montré jusqu'où ça irait : le meurtre, certes, mais pire l'effacement du meurtre, l'effacement de toute trace. L'agressivité, cela n'aurait rien à voir. Dans une réunion, si quelque chose nous paraît agressif, on deviendrait agressif qu'on parle ou que se taise. Si nous ne parlions pas, nous deviendrions dingues. Mais si nous parlions, nous deviendrions agressifs : ce ne serait pas grave. Nous aurions oublié que dans les cartels, nous laisserions faire. Ce ne serait pas grave qu'il soit des fois en colère contre quelqu'un ; au moins il se serait passé quelque chose. Ce serait très bien de la dire. Cela vaudrait mieux que de sortir sans avoir parlé.

Claire a alors regretté qu'une fois de plus notre réunion se fasse avec des départs successifs. Anne a soutenu que la haine, ce serait un truc qui se construirait, avec tous les gens pris dedans, parce que quelque chose s'y passerait...

Delphine de Roux nous a rapporté le terme qui lui serait venu, à savoir ce qui lui ferait violence. Elle s'est dite étonnée d'avoir ressorti cette histoire de nom barré [le sien en l'occurrence lors d'un tirage au sort]. Ce qui ferait violence, ce serait de se sentir attaqué dans sa parole, dans un risque d'élimination. Pour elle, certaines absences feraient violence à plus ou moins grand degré. Là, quand quelque chose se jouerait, la question du passage à l'acte pourrait arriver. Elle ne serait pas du tout étonnée si le départ d'Albert n'avait pas à voir avec l'absence de nos délégués à l'I-AEP, qui, quant à elle, lui ferait violence. Qu'Albert ait été chargé de leur parole hier n'aurait pas été si évident pour lui. Ce serait une interprétation personnelle qui lui serait venue...

Luc Diaz a précisé qu'étymologiquement, l'agressivité se serait aller vers l'autre. Dominique Le Vaguerèse est revenue sur la barbarie et les conduites d'exclusion, qu'on s'exclut soi-même ou qu'on soit exclu. Ce serait quelque chose qui s'inscrirait dans le social et nous n'en serions pas indemnes.

Guy Ciblac a pris la parole non pas pour conclure, mais pour ne pas partir sur le côté déprimé. Ce qui nous arriverait nous amènerait à renouveler une clinique en allant chercher le négatif qui pourrait se révéler beaucoup plus positif qu'il n'y paraîtrait, si nous allions le chercher et si nous le construisions...